

# FEUILLE D'INFORMATION

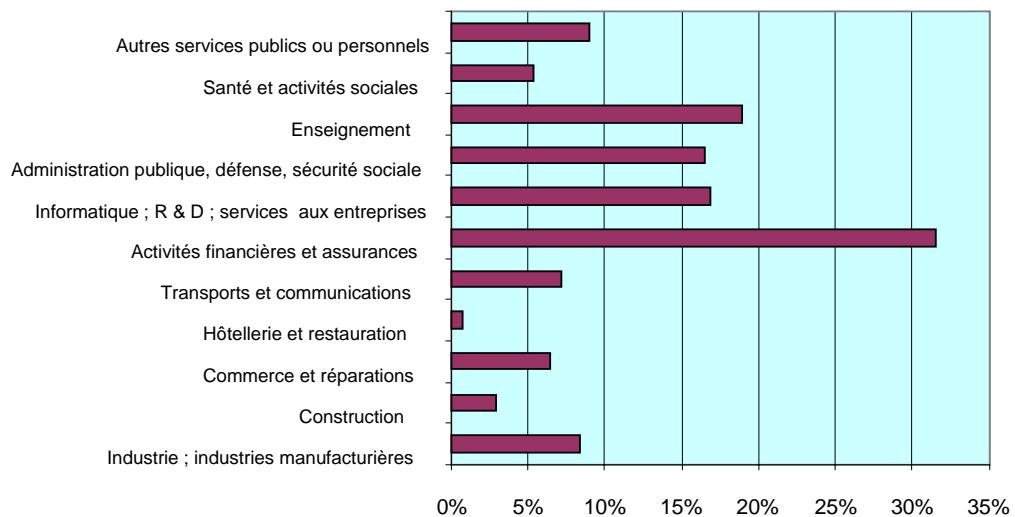
Office fédéral des assurances sociales

## Catégories de revenu

Seuls 10 % des salariés disposent d'un revenu annuel brut supérieur à 120 000 francs ; autrement dit, 90 % des salariés gagnent moins de 120 000 francs brut par année.<sup>1</sup>

Les pourcentages par branche font surtout ressortir la différence de structure de l'effectif des salariés, au sein d'une branche, en fonction du sexe ou de la qualification. Par exemple, le pourcentage de personnes touchant un salaire annuel brut supérieur à 120 000 francs est de loin le plus important dans la finance et les assurances (31,6 %) et le plus faible dans la construction ou l'hôtellerie (respectivement 2,9 % et 0,7 %), où les emplois peu qualifiés sont très nombreux.

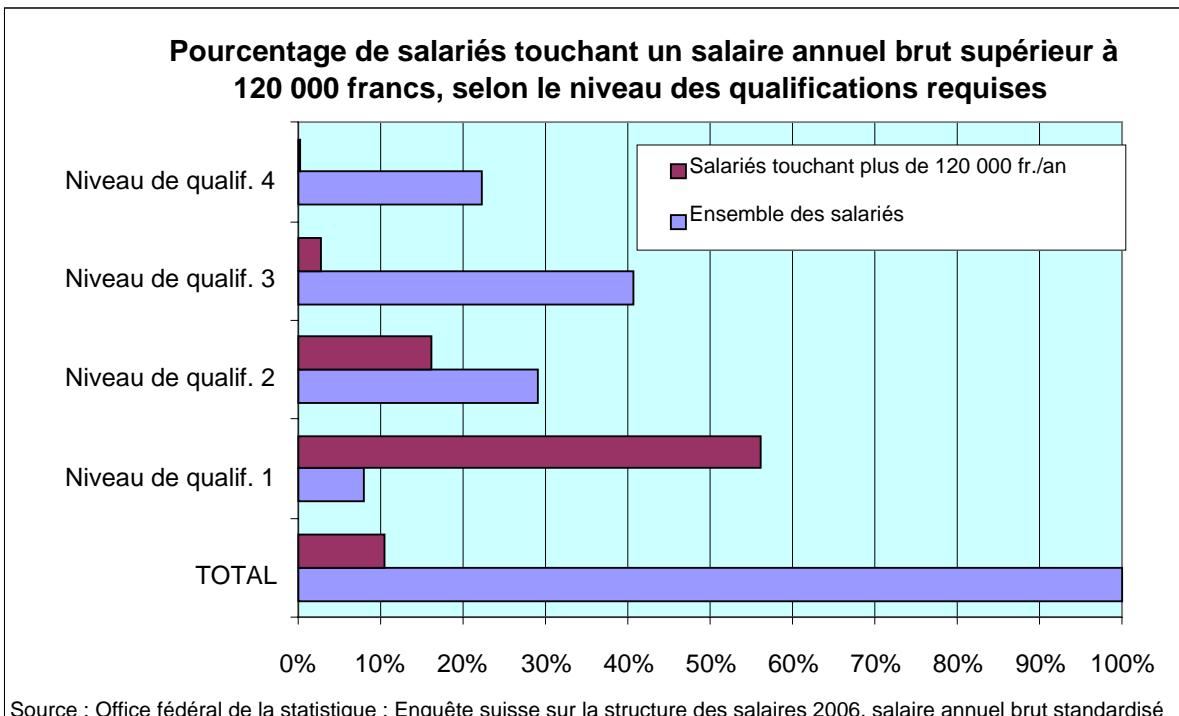
**Pourcentage de salariés touchant un salaire annuel brut supérieur à 120 000 francs, selon les branches économiques**



Source : Office fédéral de la statistique : Enquête suisse sur la structure des salaires 2006, salaire annuel brut standardisé

<sup>1</sup> Chiffres basés sur la variante standardisée, les emplois à temps partiel étant convertis en postes à plein temps de 40 h/semaine et donc pris en compte eux aussi.

La distribution des salariés selon le niveau des qualifications requises est très instructive elle aussi. Au niveau d'exigences le plus élevé, plus de la moitié des salariés (56 %) touchent plus de 120 000 francs par an. Mais cela ne représente que 8 % environ des emplois. Plus de 60 % correspondent à des postes qui exigent simplement des connaissances professionnelles spécialisées, ou à des activités simples et répétitives. Dans ces emplois, le pourcentage de personnes touchant un salaire annuel brut supérieur à 120 000 francs est très faible (3 %).



Niveau des qualifications requises pour le poste de travail :

- 1 = Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles
- 2 = Travail indépendant et très qualifié
- 3 = Connaissances professionnelles spécialisées
- 4 = Activités simples et répétitives

Voir tableau en annexe : Salaire annuel brut (valeur centrale) selon les branches économiques.

Renseignements:

Office fédéral des assurances sociales, Communication, tél. 031 322 91 95, [kommunikation@bsv.admin.ch](mailto:kommunikation@bsv.admin.ch)

Si l'on considère la valeur centrale (médiane)<sup>2</sup> du salaire annuel brut selon les branches économiques, le niveau des qualifications requises pour le poste de travail et le sexe, on obtient le tableau suivant :

**Salaire annuel brut (valeur centrale) par emploi à plein temps, selon les branches économiques, le niveau des qualifications requises et le sexe** en francs

Branches économiques	Niveau de qualification							
	Travaux les plus exigeants et tâches les plus difficiles		Travail indépendant et très qualifié		Connaissances professionnelles spécialisées		Activités simples et répétitives	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Horticulture	64 296	76 416	48 720	61 140	44 736	53 328	32 196	40 956
Travail du bois, fabrication d'articles en bois	*	79 560	65 148	67 224	58 680	62 832	50 772	55 560
Edition, impression, reproduction	92 424	115 080	73 500	88 716	67 704	79 188	51 444	63 552
Fabric. de machines et moyens de transport	102 228	120 408	72 804	86 304	64 356	72 000	51 300	61 056
Fabric. d'appareils médicaux ou optiques et d'instruments de précision, horlogerie	97 416	125 040	74 292	90 996	61 368	73 512	51 000	64 164
Construction	74 604	92 628	64 572	71 940	60 000	65 064	55 260	60 084
Comm. de détail, répar. d'app. domestiques	86 088	99 744	58 248	73 332	49 596	59 928	47 352	52 596
Hôtellerie et restauration	65 952	76 812	51 432	57 396	45 996	49 524	42 156	43 332
Transports et communications	113 520	141 756	73 296	91 332	67 620	73 380	58 608	62 616
Activités financières et assurances	151 488	190 476	97 140	118 572	73 140	87 432	68 640	75 960

\* Echantillon trop petit

Source : Office fédéral de la statistique : Enquête suisse sur la structure des salaires 2006

<sup>2</sup> Médiane : valeur de part et d'autre de laquelle se situe la valeur standardisée pour la moitié des emplois.